

Hôtellerie et tourisme spécialité Management des structures d'hébergements, de thermoludisme et de loisirs

RNCP5899 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	334
Code(s) ROME	G1402, G1703, G1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Paul Sabatier - Toulouse 3

<http://www.ups-tlse.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel exerce des responsabilités opérationnelles dans des structures touristiques (centre de vacances, offices de tourisme) et des structures hôtelières (camping, hôtels, villages de vacances, centres thermo-ludiques).

Il conçoit une stratégie de développement et coordonne et encadre une équipe pour la mettre en œuvre. Il exerce des responsabilités de service accueil, caisse et réservation, comprenant gestion d'un budget et animation d'une équipe. Il encadre, coordonne et contrôle l'ensemble des activités liées à l'hébergement et/ou à l'animation d'un centre ou village de vacances.

Il conçoit et diffuse des produits touristiques, sportifs et de loisirs. Il imagine, négocie et contractualise de nouveaux produits et services et les met sur le marché à partir de techniques multimédia d'information et de communication informatisées sur des niches en fort devenir (écotourisme, remise en forme, sport-tourisme, accueil handicapés, tourisme de santé, culturel) tant en France qu'à l'étranger.

Il apporte son conseil pour la commercialisation, l'organisation, le contrôle de l'activité du personnel commercial et la gestion de budget.

Il est apte à comprendre et analyser l'environnement professionnel et concurrentiel, à monter des projet de dimension stratégique et à coordonner la mise en œuvre de ces projets, à commercialiser des produits touristiques, loisir ou hébergement et à animer, manager et contrôler une équipe.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité dans le secteur de l'hôtellerie-tourisme-animation.

Il peut prétendre à un emploi de :

- Directeur d'un centre de vacances : il organise et développe l'activité d'hébergement ; il encadre, coordonne et contrôle l'ensemble du personnel ; il élabore et gère le budget de l'établissement sous le contrôle de sa direction

générale.

- Assistant manager : il dirige, encadre et coordonne le travail des réceptionnistes. il détermine les prévisions d'activité et suit le taux d'occupation ; il est chargé de la prospection de la clientèle et établit des statistiques commerciales.
- Chef de produit tourisme : il conçoit et construit des voyages pour les groupes ou individuels ; il chiffre les coûts et établit les devis, anime l'équipe chargée de la commercialisation des produits et en suit l'exploitation commerciale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 093 €
Familles professionnelles (FAP)	J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) S2X60 — Employés de l'hôtellerie · tension 4/5 (Élevée) S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	59 134
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	68 %
Familles professionnelles (FAP)	J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme S2X60 — Employés de l'hôtellerie S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE
Enseignants-chercheurs et professionnels

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP25949

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.ups-tlse.fr>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5899/>